

Les origines de la famille de Cerjat

Autor(en): **Reymond, Maxime**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **34 (1920)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Schild, geteilt, oben achtmal gespalten oder viermal gefält. Die oberdeutschen Geschlechter Krenkingen und Lomersheim führten ähnlich geteilte Schilder.

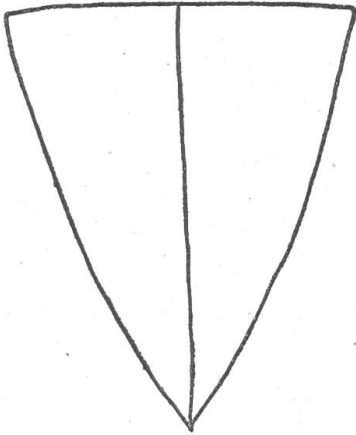


Fig. 95

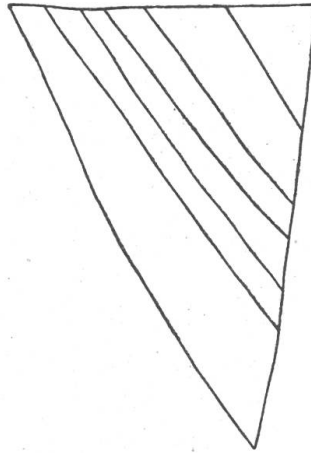


Fig. 96

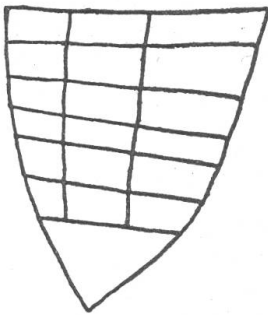


Fig. 97

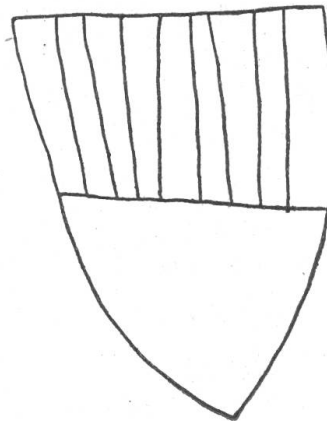


Fig. 98

Aehnliche Wappenzeichnungen, nur nicht in so grosser Zahl, befinden sich auch an einer Wand der Kapellenruine im Schloss Maienfeld.

Les origines de la famille de Cerjat,

par Maxime Reymond.

L'étude qui suit est basée sur les recherches que nous avons faites dans les riches archives de la famille de Cerjat, déposées aux Archives cantonales vaudoises, ainsi que dans les archives de la ville de Moudon.

Cette étude fera mieux comprendre les relations de parenté qui existaient entre les différents membres de cette famille qui reçurent en 1415 l'intéressante lettre d'armoiries que nous publierons dans un prochain article.

La famille de Cerjat est originaire de Moudon où elle apparaît à la fin du treizième siècle. Elle remonte à:

I. *Guillaume* Cerjat, de Moudon, dont la veuve, *Guillemette*, reçut en 1318 une terre de son fils *Humbert* lequel n'est pas autrement connu, et qui avai

aussi une fille Antonie, femme de Rolet, fils de Rodolphe Lucens de Moudon en 1320. Ce Guillaume est, d'après un acte de 1320, le frère de Jaquet Cerjat par lequel commence la généalogie de la famille.

Ib. *Jaquet* ou (au) Cerjat acquiert en 1299 avec sa femme Uldriete, de Jaquet et Rodolphe de *Monzingio*, parents des Francoz, opulente famille de Lausanne, pour la somme de 50 livres, une maison au château de Moudon, côté Broye. Ce Jaquet est mentionné dans de nombreux documents. Il achète en 1319 le moulin et battoir d'Es Vaux, et à d'autres dates la dîme de Chavannes, une maison en Mauborget, des terres à la Cerjolaz, à Neyruz, à Chappelles, en Bavauges, à Bercher, etc. Il joua un certain rôle politique, ayant été syndic ou procureur de Moudon en 1334. Par trois actes, des 2 et 21 mars 1335 et du 25 novembre 1336, il partagea ses biens avec ses deux fils. Il testa le 28 mars 1342, mais le dernier acte que l'on a de lui est l'achat d'un champ en Plan en 1346. En 1335, avec Perrod Arma, il fonda l'autel saint Georges dans l'église de la Vierge Marie au château de Moudon.

Jaquet fut marié deux fois. Sa première femme, Uldriete, citée de 1299 à 1314, lui donna un fils, Jaquinot, et une fille Brusete, celle-ci femme en 1317 de Jaques Serragin de Moudon. La seconde femme de Jaquet, Willermete, était veuve de Pierre Mareschet de Payerne. Elle est mentionnée dès 1335, et elle mourut peu avant le 26 juillet 1345, date à laquelle ses enfants Nicolas Mareschet et Rolet Cerjat se partagèrent ses biens.

II. *Jaquinod* Cerjat est mentionné pour la première fois en 1321, dans une reconnaissance de dot. En 1337, il achète de Mermet d'Allemagne une grange hors la porte de Lucens à Moudon, à l'endroit probable où est maintenant la ferme et la maison de Cerjat; en 1345 d'Amédée de Bettens, prêtre, une autre maison à la Villeneuve de Moudon, en 1347 une autre en Mauborget. Il mourut entre 1360 et 1365, après avoir réalisé une fortune considérable. Il avait épousé en 1321 Jeannette Favre (Fabri), fille de Vionet Favre, de Moudon, et de Willermete, qui lui apporta 120 livres de dot. Il testa avec elle en août 1360, par un acte où les deux époux se donnent mutuellement leurs biens, n'ayant pas d'enfant légitime, se substituant à leur mort leur frère Rolet Cerjat, et faisant de nombreux legs pies. Willermete fit encore un legs à la chapelle de la B. Marie de Moudon en 1370 et mourut peu après. Jaquinod eut deux enfants naturels, Antaina de la Cour et Rolet, qui tenait en 1379 un étal de boucher et fut l'objet d'une saisie en 1385.

II^{bis}. *Rolet* Cerjat, fils cadet de Jaquet, est mentionné dès le partage des biens de son père en 1335. Il testa le 26 août 1349, mais vécut longtemps encore, puisqu'il recueillit en 1360 l'héritage de son frère Jaquinod. Il semble avoir précédé de peu dans la tombe sa belle-soeur Willermete et être mort aussi en 1370. Il avait épousé Isabelle de Goumoens, fille de Pierre, seigneur de Goumoens-le-Jux et d'Agnelette de Corbières, qu'il laissa veuve avec deux fils, Nicod et Rodolphe, dont un autre bourgeois de Moudon, Jaquet Arma, devint le tuteur. Isabelle de Goumoens reçut en 1378 de son frère Humbert des biens à Aubonne et à Allaman, puis en 1388 de son cousin Antoine des cens à Allaman, Corbières et Bellegarde. Il en résultat un procès avec Antoine, co-seigneur d'Aubonne, lequel se termina par un compromis en 1386; finalement

en 1418, les biens d'Aubonne et d'Allaman furent vendus à Henri de Menthon, seigneur de Rochefort et coseigneur d'Aubonne.

III. *Nicod*, l'aîné des fils de Rolet, vécut peu. Il est majeur avec son frère en 1373 et acquiert avec lui en 1378, de Marguerite de Vulliens, le domaine de Sépey. L'évêque de Lausanne vend aux deux frères en 1397 une maison à Cully. Le 2 mars 1399, Nicod fait son testament et il meurt dans l'année. Il avait épousé Françoise, fille de Perrod Torneir de Vevey. Le testament de Nicod est assez compliqué. Il laissait plusieurs enfants :

1. Rodolphe, son héritier.
2. Jaques, co-héritier, vivant en 1409, mort avant 1416, et qui n'eut qu'une fille Marie, épouse en 1487 de Jaques de Glane, seigneur de Villardin et de Ropraz.
3. Antoine, que son père destina à l'état ecclésiastique et qui fut en effet plus tard chapelain à Moudon et curé de Vulliens.
4. Louis, qu'il destina aussi aux ordres et devait être envoyé à Lausanne ; on en ignore le sort.
5. François, qui devait suivre Louis, et est de même ignoré.
6. Jean, destiné à être moine à Montheron, sans que son nom figure cependant dans les actes de cette abbaye.
7. Henri, dont on devait faire un moine à Romainmôtier, mais qui en réalité perpétua seul la descendance de Nicod.
8. Guillemete, héritière substituée, et qui épousa Etienne de Vevey de Moudon. Elle testa le 7 juillet 1418 en faveur de ses frères Rodolphe et Henri, et vivait encore en 1423.
9. Un enfant à naître.

Nicod substituait encore à Guillaume, chacun pour un quart Philippa, femme d'Antoine de Prez, donzel ; les enfants de Rodolphe, fils de Pierre de Corbières ; et Pierre Arma, dont on ne connaît pas la parenté exacte avec le testateur.

III^{bis}. *Rodolphe* l'aîné, majeur en 1378, métral de Moudon en 1398, lieutenant baillival en 1401, fut l'un des plus importants bourgeois de Moudon de son époque. Il était écuyer de l'évêque Guillaume de Menthonay et il est qualifié de donzel dans son testament en 1406. Ce fut lui qui, en 1415, reçut de l'empereur Sigismond la lettre d'armoiries dont nous parlerons dans un prochain article. Il testa le 28 janvier 1419. Il fut marié trois fois : 1. à Marguerite, fille de Girard Lamberczon d'Orbe, et d'Agnelete de Begnins, morte avant 1400 ; 2. peut-être à Jeannette, fille d'Aymon de Prez, donzel à Rue ; 3. à Guigonne d'Avenches, fille de Pierre d'Avenches et de Froa Mayor de Lausanne, laquelle lui survécut, se remaria plus tard avec François de Biongiez de Lutry, et testa le 17 novembre 1459.

De son premier lit, Rodolphe eut une fille :

1. Perrussone, qui épousa par contrat du 25 janvier 1400 Jaquet, fils de François de la Molière, coseigneur de Font.

Dans son testament, Rodolphe indique comme étant issus du deuxième lit :

2. Antoine, syndic de Moudon en 1433—36, qui testa le 10 août 1439 sans enfant de ses deux femmes : Jeanne, fille de Guillaume de Châtillon, seigneur d'Isérables, et Anteine, fille de Claude de Bionnens de Lutry (contrat du 26 juillet 1428).

3. Nicod, mort en 1428, faisant héritier son frère Antoine; laissant deux enfants (naturels?), Aymon, moine, et Pierre dont il est question en 1439.

4. Guillaume, qui testa le 26 juillet 1427 en faveur de ses frères Antoine, Humbert et Gui.

Et du troisième lit:

5. Jean, co-héritier avec ses trois susdits frères, assesseur baillival à Moudon, époux de Catherine de la Cour.

6. Humbert, qui suivra.

7. Gui, destiné comme le précédent à être moine à Montheron, ce qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre.

Rodolphe mentionne encore d'autres filles:

8. Isabelle, qui épousa Aymon de Saint-Germain de Gruyère, veuve en 1439.

9. Pernelle, qui devait être religieuse à Estavayer, mais épousa François, fils de François de Biongiez de Lutry par contrat du 21 février 1431.

10. Agnès, vouée à l'état religieux, mais qui devint femme de Claude de la Cour, vivante en 1439.

11. Anna, laissée au monde par son père, et qui épousa Jean Asinier de Moudon, vivante en 1457; celle-ci était fille de Guigonne d'après le testament de cette dernière.

La lettre d'armoiries de 1415 mentionne d'autre part un autre enfant encore:

12. Rolet, qui prend place entre Guillaume et Jean et paraît être mort en 1419.

Il faut encore ajouter:

13. Anteine, femme de Jean de Lavigny à qui ses frères Humbert et Gui donnèrent un solde de dot en 1457.

IV. *Rodolphe* le jeune, fils de Nicod, mentionné en 1329, vivait encore en 1415, mais il était mort en 1419. Il avait épousé Marie, fille de Michel Musard de Vevey, qui remaria avant 1434 Jean Chalvin, procureur de Vaud, après avoir donné à son premier mari deux fils:

1. Michel, vivant en 1419, mort avant le 8 décembre 1434.

2. Pierre, donzel à Vevey en 1471, qui n'eut qu'une fille Marie, vivant en 1487 à Vevey, et mariée plus tard à noble Aymon Grery, et un fils Pierre, dominicain à Lausanne en 1507.

IV^{bis}. *Henri*, qui n'entra pas dans l'état religieux comme l'aurait voulu son père, mais épousa Marguerite, fille de Jean Portier d'Yverdon, et mourut en 1434, chargé de famille, soit de:

1. Jaques, qui mourut jeune.

2. Jean qui fut la souche des seigneurs de *Denezzy* et d'*Allaman* dont la descendance subsiste encore

et quatre filles, les unes mariées, les autres religieuses.

IV^{ter}. *Humbert* reçut en 1425 la première tonsure cléricale dans la cathédrale, mais il n'entra pas dans les ordres. Il passa au service du duc de Savoie, devint seigneur de Combremont et de la Molière, châtelain de Moudon en 1446, châtelain d'Aubonne en 1450, lieutenant du comte de Gruyère, conseiller du comte Jaques de Romont et de la duchesse Yolande de Savoie. Il fut à plusieurs reprises leur ambassadeur auprès des Liges suisses, mais ne parvint pas à empêcher la guerre de Bourgogne. Lui, qui en 1456, aux Etats de Vaud avait

demandé au duc Louis de prêter personnellement le serment de respecter les franchises du pays, manifeste nettement en 1475 son esprit de fidélité à la maison de Savoie, tandis que son rival en influence, Humbert de Glâne, soutient plutôt les intérêts de Berne. C'est pourquoi, alors que le 14 novembre 1475, celui-ci est installé par les vainqueurs bailli de Vaud, c'est Humbert Cerjat qui dix jours plus tard réclame des commissaires bernois et fribourgeois le respect des franchises du pays et le retrait des garnisons allemandes, qui tôt après organise la résistance pour le comte de Romont, et qui au jour de la délivrance est établi par la duchesse de Savoie bailli de Vaud. On trouvera dans Grenus (*Documents*) et dans Gingins (*Guerre de Bourgogne*) d'intéressants détails à ce sujet.

Humbert Cerjat avait épousé Alice, fille d'Antoine de Lavigny, mais il n'en eut pas d'enfant. Il n'eut qu'un enfant naturel, Pierre. Il testa le 27 août 1487 en faveur de son neveu Louis, fils de Gui, laissant l'usufruit de sa fortune à sa veuve. Il légua à son écuyer Jean d'Estavayer sa maison de Moudon que l'on croit être la maison que l'on nomme aujourd'hui «Château d'Estavayer», à son cousin Pierre d'Avenches ses biens de Combremont-le-Grand, aux nobles de Font la seigneurie de la Molière.

IV^{quarto}. *Gui*, le dernier des fils de Rodolphe, n'entra pas davantage dans les ordres. Après la mort de ses frères aînés, il épousa par contrat du 3 janvier 1437, Claire, fille de Pierre Arma de Moudon et d'Isabelle de la Baume. Il acquit le 14 août 1449 du duc Louis de Savoie la seigneurie de Combremont-le-Petit. Il partagea le 22 juin 1452 et le 25 mars 1468 avec son frère Humbert les biens de sa branche. Il mourut avant 1487, ayant eu pour enfants:

1. Louis, seigneur de Combremont-le-Petit et Syens, coseigneur de Combremont-le-Grand, vivant en 1507. Il épousa vers 1466 Reymonde, fille de Michel Métral d'Aubonne, puis Jeanne, fille de Claude d'Estavayer qui testa en 1513. Il fut la souche des seigneurs de *Combremont* et de *Syens*, éteints au XVII^e siècle.

2. *Anne*, femme de Jean, fils d'Antoine de Maillardoz, mariée par contrat du 23 avril 1454.

Thurgauische Bauern- und Bürgerwappen,

von Dr. Konrad Bornhauser, Basel.

Was bisher über Wappen aus dem Thurgau veröffentlicht wurde, behandelt mit ganz wenigen Ausnahmen (*Frick*, zur Nobilitierung der thurg. Familie Werli v. Greifenberg, diese Zeitschrift 19, Seite 26; *Naegeli*, die Familie Khym, Thurg. Beitr. vaterländ. Geschichte 42; *Oberholzer*, Hauszeichen der Arboner Archive, Schweiz. Anz. Altert. N F 12) bloss den Adel, die Landvögte und die Gemeinden.

Soweit es einem ausserhalb des Kantons Wohnhaften möglich ist, sollen hier Bauern- und Bürgerwappen des Thurgaus beschrieben werden. Die Weinfelder Wappendenkmalen behalte ich einer weitem Abhandlung vor.

Meinen Stoff fand ich vor allem in den Siegeln der Archive der ehemals zürcherischen Herrschaften im Thurgau: Hüttlingen, Neunform, Pfin, Steinegg,